

Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes :

VILLES D'AFRIQUE DE L'EST EN MUTATION

En 2010, environ 40% des Africains étaient des urbains, mais cette proportion n'était que de 23,6% en Afrique de l'Est selon la définition de l'ONU-Habitat¹ dont les critères pourront ici être mis au débat. Si nous nous appuyons sur cette définition, la croissance urbaine est-africaine n'en est pas moins très vigoureuse : entre 1960 et 2010, la population urbaine de l'Afrique de l'Est est ainsi passée de six à 77,1 millions d'habitants et durant la décennie qui commence, elle devrait augmenter de 38,9 millions supplémentaires pour atteindre 116,1 millions en 2020, ce qui représente une augmentation de 50,4%. Cet accroissement spectaculaire tend à se maintenir dans le temps et le réseau urbain de l'Afrique de l'Est se caractérise aujourd'hui par des capitales souvent macrocéphales, à l'image de Mogadiscio, la capitale somalienne où vivent près de 37,5% de la population du pays, ou d'Antananarivo qui concentre plus de 30% de la population malgache. Ce sont les villes de taille intermédiaire, ne dépassant pas 500 000 habitants, qui absorbent désormais le plus gros de cette croissance. Le développement des villes se fait dans un contexte de forte croissance économique (5,8 % de croissance PIB en 2011 en Afrique de l'Est contre 2,7 % seulement pour l'ensemble du continent²), mais les hiérarchies urbaines encore très déséquilibrées dans la plupart des pays ont mené à la concentration de la richesse et du pouvoir et à de fortes inégalités d'accès aux ressources urbaines.

Ces villes font aujourd'hui leur entrée plus ou moins rapide et brutale dans le système mondialisé concurrentiel dont elles deviennent des acteurs directs. Cela se traduit depuis les années 1980 par une injonction forte à la bonne gouvernance de la part des institutions internationales (ONU-Habitat, Banque Mondiale...), appliquée avec plus ou moins de succès selon les contextes et dont plusieurs auteurs font aujourd'hui une critique assez sévère. L'entrée dans l'ère de la mondialisation se traduit également par la libéralisation des économies et par l'ouverture des espaces urbains aux investissements privés qui n'ont jamais été aussi importants qu'aujourd'hui. Elle se traduit enfin par une volonté politique de modernisation et de développement, alors que 80% de la production de biens et de services en Afrique s'effectue aujourd'hui en ville : les villes sont désormais perçues et conçues par les autorités publiques comme par les acteurs privés comme le principal, sinon l'unique vecteur de développement économique et humain des pays. C'est dans ce contexte que nous observons aujourd'hui dans les villes est-africaines des **transformations radicales** qui sont à la fois le fruit de l'importation de standards urbains mondialisés (notamment l'introduction de la verticalité), et dans certains contextes celui d'une valorisation patrimoniale qu'on commence à concevoir comme un outil de développement (économique) urbain. Parallèlement à la valorisation de certains espaces, des programmes d'éradication des taudis sont mis en œuvre dans les quartiers populaires, ainsi que la construction ultra-rapide de nouveaux logements. Ces programmes sont permis par la création ou le renforcement de marchés fonciers et immobiliers qui accentuent souvent plus qu'ils ne les résolvent les inégalités d'accès à la ville. Il ne faut en effet pas perdre de vue que la réalité urbaine est encore largement dominée par la conjonction de la pauvreté, des inégalités et des taudis, dont l'articulation se fait autour de la difficulté d'accès au foncier urbain, à un logement convenable et aux infrastructures de base.

¹Les données utilisées dans ce texte sont issues du rapport de l'ONU-Habitat : L'état des Villes Africaines 2010. Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains, PNUF (ONU-Habitat), 2010. Ce rapport s'appuie sur les données des World Urbanization Prospects: The 2009 Revision, ONU (DESA), 2009. L'Afrique de l'Est y est définie à partir de critères historiques, économiques, démographiques et sociaux : le Burundi, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie (et le Somaliland), la Tanzanie, les Seychelles, l'Île Maurice et les Comores.

²ONU - Economic Commission for Africa, Rapport économique sur l'Afrique 2012.

.../...



Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes (suite) :

VILLES D'AFRIQUE DE L'EST EN MUTATION

Mais à quel prix s'opèrent ces mutations ? Au prix de la ville existante, dans ses formes et dans sa réalité sociale ? Au risque d'une vulnérabilité toujours plus grande des habitants pauvres et de la relégation des plus fragiles ? A l'intérieur de ce cadre de réflexion, plusieurs questions se posent et pourront être creusées dans ce numéro :

- Quel rapport s'établit-il entre les espaces de la modernité, ancrés dans la mondialisation des formes et des flux, et la ville « ordinaire » des pratiques habitantes, la ville populaire de plus en plus précaire ? Peut-on parler de villes duales, ou a-t-on aujourd'hui à faire à des espaces urbains fragmentés en tension entre des programmes de transformation urbaine menés par des politiques publiques radicales et une ville quotidienne, malmenée par ces mêmes politiques ? Ce que l'on observe aujourd'hui, c'est en effet une atomisation de plus en plus intense des formes urbaines, ce sont des conflits entre la ville projetée et la ville vécue, entre les acteurs-décideurs et les habitants qui peinent à affirmer leur rôle dans la production de la ville, des conflits entre la modernité recherchée dans les standards internationaux et les quartiers populaires que les autorités publiques veulent nettoyer, cacher ou tout simplement voir disparaître.
- Derrière les politiques de planification urbaine, quelle « idéologie urbaine » est-elle défendue par les élites (les autorités urbaines, les acteurs privés engagés dans les partenariats public-privé, les investisseurs du secteur de la construction etc.) ? Comment ce modèle s'inscrit-il dans les formes et dans les logiques sociales ? Quel rôle les bailleurs de fonds internationaux jouent-ils dans la définition de ce modèle ? Nous pensons ici aux ONG et aux organisations internationales (la Banque Mondiale notamment) dont on sait ce que leur doivent les politiques actuelles de décentralisation et de libéralisation des services urbains, mais aussi aux diasporas : quels sont leurs investissements, quel rôle jouent-elles dans la définition des politiques urbaines ?
- Enfin, quelles mobilisations et résistances citoyennes observe-t-on ? Plusieurs auteurs notent en effet l'apparition de formes sociales et spatiales urbaines innovantes, qui sont autant des modalités de contournement des politiques et des programmes urbains que des bricolages dans la ville. Quelle est l'importance des réseaux de relations personnelles dans cette capacité de contournement et d'adaptation ? Comment l'urbain informel survit-il et se transforme-t-il ?

Contact : Pauline BOSREDON

Université Lille 1 - Sciences et Technologies
UFR de Géographie et Aménagement
Avenue Paul Langevin
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

pauline.bosredon@univ-lille1.fr

Propositions (résumés et titres) : 20 mai 2013

Articles complets : 30 octobre 2013

